PDC **Groupe PDC-JDC au Conseil de Ville de Porrentruy**

R 23.3.2023
Conseil 1234

Question écrite

Définition des taux d'intérêt dans la projection des charges lors d'un investissement

Dans le dossier de présentation au Conseil de ville concernant l'investissement pour la réfection de la place des Bennelats, il était inscrit l'information suivante :

« Les frais financiers et l'amortissement, calculés sur une durée de 20, 40 et 80 ans selon le type de travaux, représentent une somme annuelle moyenne de CHF 82'000.- en considérant un intérêt de 1.75 % ».

Alors que depuis de nombreux mois, les taux d'intérêt ont grimpé de manière significative, la valeur de 1.75% mentionnée ci-dessus semble pour le moins optimiste et peu probable.

Dès lors, nous prions le Conseil municipal de répondre aux questions suivantes :

1. **Quelle est l'appréciation du Conseil municipal concernant cette valeur de 1,75% ?**
2. **Peut-on nous donner le détail du calcul effectué pour déterminer cette valeur ?**
3. **De manière générale, comment les taux d'intérêt prévisionnels sont déterminés pour les projets d'investissement ?**
4. **Ne serait-il pas nécessaire de revoir les méthodes de calcul ?**
5. **Est-ce que, selon les réponses aux points précédents, des ajustements seront nécessaires dans les prochains budgets ?**

Par avance, nous remercions le Conseil municipal de ses réponses.

Porrentruy, le 23 mars 2023

Pour le groupe PDC-JDC

Stéphane Theurillat